



COMMUNE DE ROCHE



Vous souhaitez remplacer les laurelles de votre jardin, ces plantes invasives qui déciment nos forêts ? Vous voulez planter une haie indigène, c'est possible !

Inscription dès maintenant et jusqu'au 3 février 2022 auprès de votre commune. Renseignez simplement la longueur de la haie à remplacer.

Subvention pour l'arrachage et 50% sur le prix des arbustes indigènes (listes à la commune et sur le site internet).

Pour toutes informations : <https://www.avpn.ch/nature-en-ville-appelaprojets>

### **Votre municipalité**

Greffe Municipal : Maison des Saulniers – 1852 Roche/VD  
Tél. +41 21 960 31 14 Fax +41 21 960 38 72  
admin@roche-vd.ch [www.roche-vd.ch](http://www.roche-vd.ch)